COMMUNE DE BRIGNOLES (83170)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE – M.A.P.A.

<u>Identification de l'organisme qui passe l'accord-cadre</u>: Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Annexe Municipale – 45 Ter rue docteur Barbaroux – BP 307 - 83177 BRIGNOLES Cedex – Tél.: 04.94.86.22.17 - Fax: 04.94.59.16.93 - Email: achats.publics@brignoles.fr

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.

Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet de l'accord-cadre: FOURNITURE D'ENVELOPPES IMPRIMEES EN 2 LOTS SUR 4 ANS.

<u>Mode de passation</u>: Marché à procédure adaptée passé dans le cadre de l'article R-2123-1 du code de la commande publique entré en vigueur au 1^{er} avril 2019.

Caractéristiques de l'accord-cadre :

Il s'agit d'un accord cadre mono attributaire conclu sous la forme de marchés publics de fournitures à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de commande, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passé dans le cadre des dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 du code de la commande publique.

Ces marchés à bons de commande comprennent l'achat des fournitures et les prestations de livraison associées.

- Lot n° 1 : « Enveloppes blanches » : Montant maximum annuel de commande : 3 000 € HT
- Lot n° 2 : « Enveloppes marrons » : Montant maximum annuel de commande : 5 500 € H.T.

Montant total maximum annuel pour les 2 lots : 8 500 € H.T.

Montant total maximum sur 4 ans pour les 2 lots : 34 000 € H.T.

Les candidats sont autorisés à répondre à un ou plusieurs lots.

Le lot n° 1 est composé de divers types d'enveloppes blanches petits formats, avec ou sans fenêtre, mais toujours avec le blason de la Ville et le sigle #BRIGNOLESACCELERE au rabat. Le lot n° 2 est constitué aussi de différents types d'enveloppes marrons dites Kraft, grand format sans fenêtre et toujours avec le blason de la Ville et le sigle #BRIGNOLESACCELERE au rabat (se référer à l'Article 17 du Cahier des Clauses Particulières pour la description complète des types d'enveloppes).

L'accord-cadre est conclu pour une première période d'un an, reconductible 3 fois par voie expresse pour la même période. La durée globale maximale du marché est de 48 mois.

Les fournitures seront livrées à Mairie de Brignoles - Magasin Municipal - Quartier de Paris - Route du Val - 83170 Brignoles.

Classification C.P.V:

Lot n°1 : 30199710-0 (Enveloppes imprimées) – 30199711-7 (Enveloppes à fenêtre imprimées) - 30199712-4 (Enveloppes sans fenêtre imprimées).

Lot n°2: 30199710-0 (Enveloppes imprimées) – 30199712-4 (Enveloppes sans fenêtre imprimées).

Code NUTS: FRL05

Variantes: non autorisées.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres: Le 02 mai 2019 à 12h00

Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Possibilité de procédure Marché Public Simplifié (M.P.S.) :

«Ce marché est conforme au dispositif d'expérimentation MPS et permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue). Voir les détails dans le règlement de la consultation»

Candidature de votre entreprise, hors procédure M.P.S:

Les justifications à produire sont celles prévues aux articles R.2142-1 à R.2142-14 et R.2143-11 et R.2143-12 du code de la commande publique. Le candidat devra en particulier fournir :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa DC1) (<u>https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R38271</u>),

ou, à défaut d'utiliser l'imprimé DC1, : Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant : le nom et l'adresse du candidat ; si le candidat se présente seul ou en groupement; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire; document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

- Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC2).
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article R.2143-3 du code de la commande publique

- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC1 non produit).
- Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures et prestations objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Liste des principales fournitures livrées et prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Attestations du destinataire prouvant les prestations de services ou, à défaut, déclaration de l'opérateur économique.

<u>N.B</u>: Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais :

1/ d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires sa consultation,

2/ d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables, même si celui-ci ne l'a pas expressément prévu.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

- Prix des fournitures : 70% - Qualité des fournitures et prestations : 20% - Délai de livraison à réception du bon de commande : 10%. **Modalités d'obtention du dossier de consultation** : Gratuitement par demande écrite par mail achats.publics@brignoles.fr.

Le dossier peut être consulté et téléchargé gratuitement sur le site : https://www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres :

Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique entré en vigueur au 1^{er} avril 2019, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : https://www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).

<u>Renseignements d'ordre administratif</u>: Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

<u>Renseignements d'ordre technique</u>: Mairie de Brignoles – Magasin Municipal – Quartier de Paris – Route du Val – 83170 Brignoles – Affaire suivie par M. BODINO Philippe - Tél.: 04.94.86.15.98.

<u>Instance chargée des procédures de recours</u> : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89.

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : mardi 09 avril 2019